

RAPPORT ACTIVITES 2015

1. Réalisations du plan d'actions 2014-2015

Rappel des modalités de fonctionnement du programme d'actions :

A chaque rentrée, un appel à projets est lancé autour de 5 axes :

- Action handicap
- Développement durable
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant
- Mobilité internationale
- Soutien à la recherche

Le CA de la FPHA approuve le programme d'actions proposé par le bureau, en accord avec ses statuts. Une somme est allouée à la réalisation de chaque projet et mise à disposition d'un pilote et/ou d'un porteur. Ce(s) dernier(s) doi(ven)t le mettre en oeuvre et tenir informé le CA de sa bonne exécution ou bien des difficultés rencontrées.

1.1. **Action Handicap**

Contexte du projet :

Améliorer l'insertion professionnelle des étudiants de l'UHA en situation de handicap.
Aucun projet n'a été présenté pour l'année universitaire 2014/2015.

1.2. **Développement durable (20 K€)**

Contexte du projet :

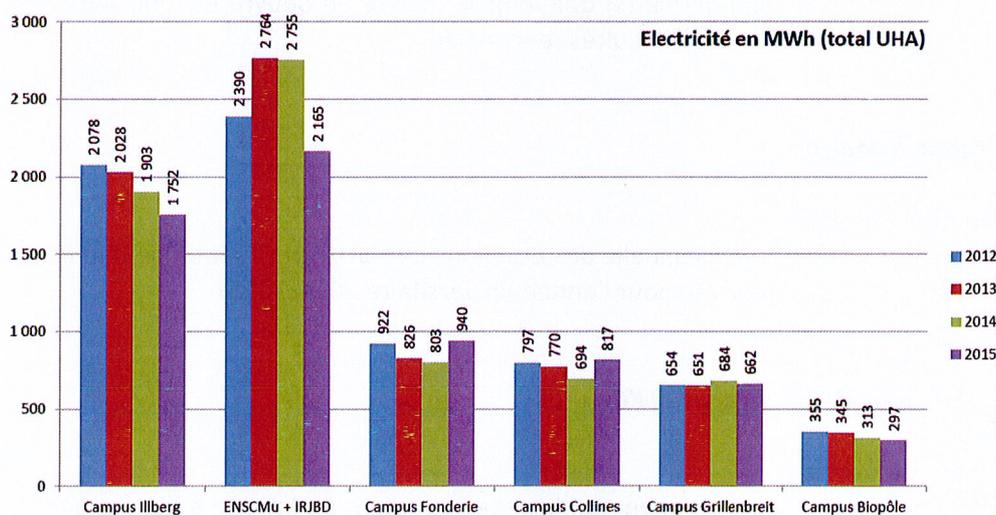
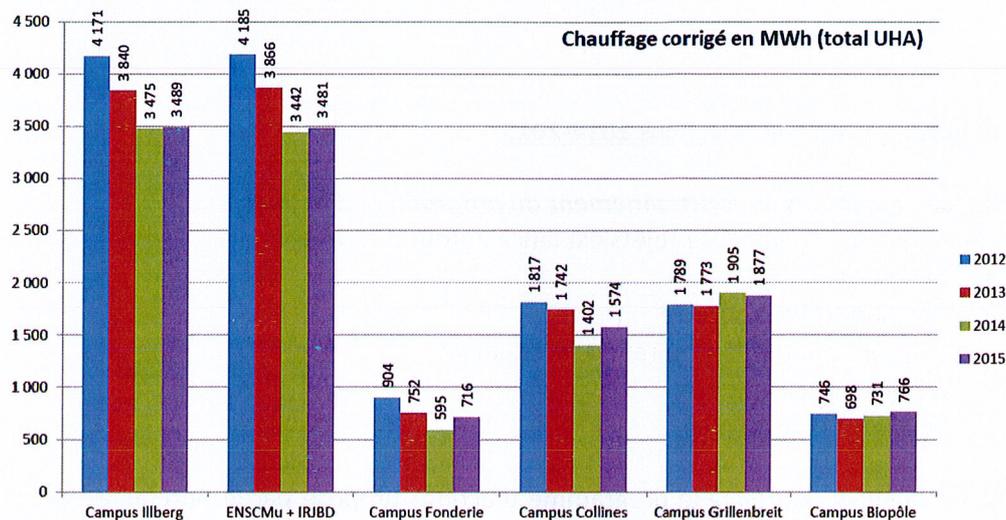
Susciter la participation d'un large nombre d'acteurs tant en interne à l'Université qu'à l'externe et conduire à des réalisations lisibles / visibles, suite à la certification ISO 50001 de 2014.

Les 3 grands domaines de réalisation sont les suivants :

- Analyse du patrimoine bâtiminaire, mise en place d'un modèle de Plan d'Actions Energétiques à vocation pédagogique – 11,6 k€ (coût total du PAE 44 k€ avec participation CDC 50%)
- Charte développement durable remise à l'ensemble des nouveaux arrivants à la rentrée 2015 (étudiants + personnels) – 0,4 k€
- Schéma directeur campus développement durable (projet d'œuvre artistique extérieure en collaboration avec le SUAC et le BVE, poubelles à double contenant sur les espaces extérieurs) – 8k€

Ces actions ont permis la sensibilisation de la communauté universitaire à la baisse des consommations énergétiques, la communication et mise en valeur de l'université. Globalement, c'est une dynamique globale du développement durable qui a été mise en place.

Schémas d'audit ISO 50001 – suivi des consommations – réunion du 1^{er} mars 2016



1.3. Sensibilisation à l'entrepreneuriat Etudiant

Contexte du projet :

Introduire dans les cursus de l'université la notion d'entrepreneuriat et favoriser les initiatives en accompagnant les premières étapes du montage d'un projet.

Aucun projet n'a été présenté pour l'année universitaire 2014/2015.

1.4. **Mobilité Internationale (20 K€)**

Contexte du projet :

L'objet de ce projet est de soutenir l'ouverture à l'international qui est une priorité de l'UHA.

Le programme, qui connaît un succès grandissant a été poursuivi car il concerne à chaque fois de nouveaux étudiants. 46 dossiers sortants (750€) et 21 entrants (500€) ont été soutenus depuis le début de cette action.

Les étudiants concernés sont de niveau Master et effectuent une mobilité d'études ou de stage dans le cadre des partenariats, notamment dans les destinations stratégiques définies par la politique des relations internationales de l'UHA.

Le montant de ce projet est de 20 K€. Le solde restant sera attribué au courant de l'année 2016. Les principaux postes de dépenses couverts par cette bourse sont : le complément de ressources, l'achat de billets d'avion, l'aide pour trouver un logement ainsi que les frais de visa.

1.5. **Soutien à la recherche (25K€)**

Contexte du projet :

L'UHA est une Université pluridisciplinaire comptant en son sein à la fois des laboratoires de recherche reconnus et des équipes en émergence. L'objet de la FPHA est d'accompagner ces dernières à acquérir une visibilité dans leur domaine.

75% des fonds ont été distribués aux 3 projets retenus. Les 25% restants le seront au dépôt réel d'un projet dans le cadre d'un appel à projet extérieur (PIA, Interreg, ANR,...)

Projet 1 : Stimulation de la vigne par mycorhization (7.5 K€) – porteur : P. MAILLOT

- Les expérimentations de 2015 ont permis de mettre au point le protocole de mycorhization de la vigne, de réaliser des inoculations par des pathogènes : mildiou et *Botrytis*. Les analyses des modifications biochimiques (composés de défense de la vigne) sont en cours.
- Le projet est inscrit dans le programme INTERREG V (2016/2020) du Rhin Supérieur groupe « Mildew » du programme « Vitifutur » et permet à une équipe du LVBE, associée à des partenaires extérieurs, de travailler sur une thématique rentrant dans le cadre du développement d'une agriculture plus durable

Projet 2 : Connaissance des matériaux type graphène à base d'éléments de la colonne V (7.5 K€) – porteur : M. DERIVAZ

- Grâce au soutien de la FPHA, l'IS2M a pu se positionner au niveau national et international par 3 participations à des congrès.
- 2 projets Synchrotron SOLEIL sont acceptés
- Une demande de subvention Siligem a été déposée en octobre 2015 auprès de l'agence nationale pour la recherche (ANR).
- Une réflexion est engagée pour une demande de subvention ANR MRSEI pour 2016.

Projet 3 : Labellisation d'un itinéraire culturel du Conseil de l'Europe autour des grands pédagogues (5 K€) – porteur : L. CHALMEL

- Dépôt d'une candidature en 2015 à l'appel aux projets ERA-NET + 3 HERITAGE PLUS (JPI CH), et INTERREG Rhin Supérieur avec des chances raisonnables de succès.
- **Partenaires** : Le Conseil scientifique de l'itinéraire voix et voies pédagogiques en cours de labellisation à savoir (CNAM Paris, UHA, Ecole Europ. De Culham, Oxford, Univ. de Rouen, de Lyon 2, de Lisbonne, de Fribourg, Basel). Les enseignants chercheurs du laboratoire LISEC et plus particulièrement ceux de l'équipe Normes et Valeurs. Le centre de compétences interculturelles NOVATRIS.
- Dépôt d'un projet INTERREG envisagé en 2016.

1.6. Bourses Tremplin A2I / UIMM ALSACE

Une convention d'un montant de 248 400 € sur une durée de 3 ans a été signée avec le fonds A2I et l'UIMM Alsace. Son objet consiste à aider financièrement des étudiants désireux de s'engager dans les filières à forte orientation industrielle proposées par l'UHA.

Les conditions d'attribution de bourse sont l'excellence académique et les critères sociaux, l'étudiant devant être boursier. L'aide doit être attribuée à au moins 9 étudiants par année universitaire et compter au moins 1/3 d'étudiantes. Le montant maximum de l'aide mensuelle, bourse académique comprise, est de 706 € et doit servir à couvrir les principaux postes de dépenses : frais d'installation, frais d'inscription, loyer, nourriture, transports,...

- 100 % des lauréats de la 1^{ère} promotion 2014/2015 ont réussi leur diplôme ou bien sont passés en année supérieure.
- Pour cette deuxième année de fonctionnement 2015/2016, 13 lauréats ont été retenus. Ils étudient à l'ENSISA, à la FST, à l'IUT de Mulhouse ainsi qu'à l'IUT de Colmar. Le montant global des bourses s'élève à 82 181 €.



Promotion 2015/2016 Bourses Tremplin

2. Plan d'actions 2015-2016 (les dossiers explicatifs de ces projets figurent en annexe)

Le Conseil d'Administration du 27 novembre 2015 a retenu 4 projets, et 2 programmes (continuation des « Bourses Tremplin » et mise en place de la « Silver économie ») dans le cadre du plan d'actions 2014-2015 :

- Projet 1 : Développement durable –15 K€
- Projet 2 : Mobilité internationale – 15 K€
- Projet 3 : Soutien à la recherche – 15 K€
- Projet 4 : Entrepreneuriat étudiant – 3K€
- Poursuite du programme des Bourses TREMP LIN (13 lauréats)
- Projet Silver Economie avec la Fondation WALLACH (Montant total de 378 K€)

3. Divers

- Le rescrit fiscal positif de la DDFIP du Haut-Rhin a été délivré le 5/02/2015.
- Le CA a approuvé la création d'un comité de mécènes ayant pour Président Monsieur Jean-Régis CLAVEL.
- Une campagne de communication a pu être amorcée suite à la réception de ce rescrit fiscal. Une plaquette à destination des entreprises, des institutions et des particuliers a été réalisée au printemps 2015. Elle a été largement diffusée dans les différentes instances de l'UHA ainsi que dans des réunions extérieures à l'établissement.
- Un appel aux dons à également été fait sous forme électronique auprès des entreprises partenaires de l'UHA en décembre 2015.
- Le constat est le faible retour suite à ces actions.
- L'appel à projets lancé 2014, en matière de Silver économie avec la Fondation WALLACH, a été finalisé fin 2015. Le 1^{er} transfert des fonds devrait se faire courant du 1^{er} semestre 2016.
- Fondée pour une durée de 5 années, la durée de la vie de la Fondation court jusqu'au 21 décembre 2016. Le CA a accepté la proposition de sa prorogation pour une durée de 3 ou 5 années. Des discussions sont déjà en cours sur d'éventuels nouveaux partenaires fondateurs.

Le Vice-Président de la FPHA

Serge NEUNLIST

